

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT
SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI-2019-4436**

CE PROJET AFFECTE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AUX 292-296A, RUE CHAMPLAIN

À sa séance du 23 avril 2019, le conseil municipal a amorcé le processus d'adoption d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) affectant la propriété située aux 292-296A, rue Champlain.

L'objectif principal poursuivi par ce projet est de régulariser l'usage « Bar » qui est exercé à cet endroit malgré le fait que cet usage n'y est pas permis en vertu du règlement de zonage.

Une réunion d'informations et de consultation portant sur ce projet se tiendra à l'hôtel de ville, le 21 mai 2019 à compter de 19 h. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

Pour plus de détails ou pour consulter le plan montrant le secteur visé par ce projet, voir l'avis ci-joint.



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION NO PPCMOI-2019-4436

1. Adoption par le conseil municipal du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

Le 23 avril 2019, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) affectant l'immeuble situé aux 292-296A, rue Champlain.

Ce projet a pour but de créer un terrain dont les dimensions sont inférieures aux normes minimales prescrites, d'autoriser l'occupation de l'immeuble situé au 296A, rue Champlain par un usage « Bar » (présentement en droits acquis) et de régulariser certains empiètements des bâtiments sis aux 292-294, 296-296A, rue Champlain dans les marges minimales prescrites.

Ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) contient des dispositions qui peuvent être soumises à l'approbation des personnes habiles à voter.

2 Invitation à une consultation publique sur ce projet

Quand :	21 mai 2019
Heure :	19 h 00
Où :	Hôtel de ville, salle du conseil municipal, 188 rue Jacques-Cartier Nord Saint-Jean-sur-Richelieu

Ce projet sera alors expliqué et toute personne pourra poser des questions et faire part de ses commentaires.

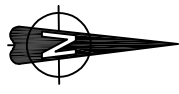
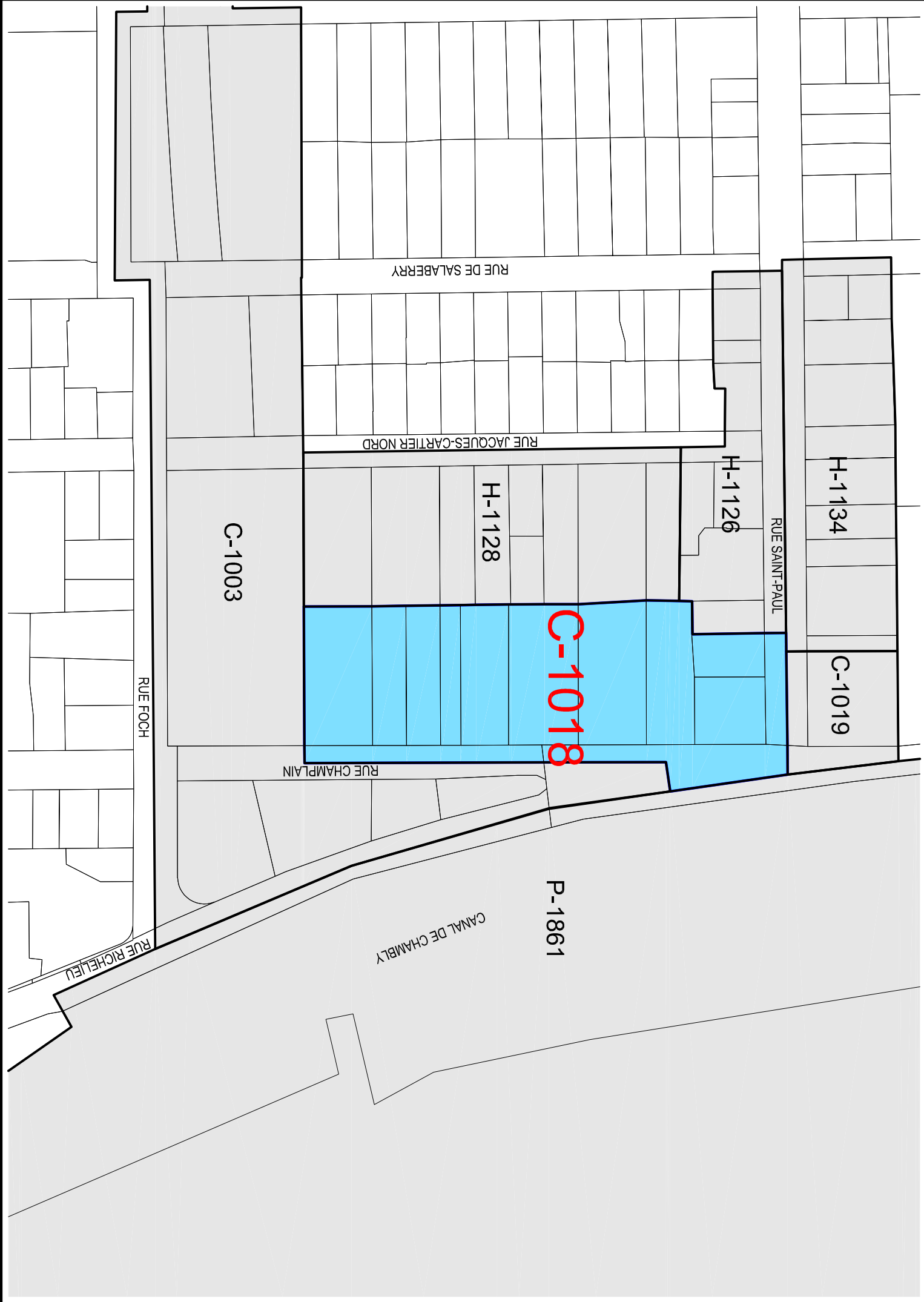
3. Zone affectée par ce projet

Ce projet affecte la zone C-1018, laquelle est située sur la rue Champlain, du côté ouest, entre les rues Foch et Saint-Paul.

L'illustration de cette zone est jointe au présent avis.

4. Consulter ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et obtenir des informations

Une copie de ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) peut être consultée. Toute personne peut obtenir des informations à ce sujet en se présentant à l'hôtel de ville, au service du greffe, durant les heures d'ouverture du bureau.



Zone C-1018



Zones contigües

NO.	PAR	DATE



315, rue MacDonald, bureau 303, Saint-Jean-Sud-Richelieu (Québec), J3S 8J3

**PLAN DES ZONES
CONTIGÜES
PPCMOI-2019-4436**

DESSINE G. Derache	DATE 11 avril 2019
PREPARE AUCUNE	ECHELLE AUCUNE
APPROUVE	PLAN NO. PPCMOI-2019-4436-ZC